



Le **08.07.2026**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lucibel annonce la poursuite de sa période d'observation

Lucibel informe ses actionnaires que le Tribunal de Commerce de Rouen, lors d'une audience le 7 juillet 2026, a accordé à Lucibel et Lucibelle Paris le bénéfice d'une prolongation de six mois de leur période d'observation, soit jusqu'au 13 janvier 2027 pour Lucibel SA et 27 janvier 2027 pour Lucibelle Paris.

La Société maintiendra le marché informé de l'évolution de la procédure au gré de son avancement.

A propos de LUCIBEL

Fondée en 2009, LUCIBEL est une société française spécialisée dans les technologies de la lumière. L'entreprise conçoit, développe et fabrique des applications et dispositifs lumineux à destination des mondes du luxe, de l'art et du beau. L'expertise du Groupe se déploie sur deux verticales d'excellence : la lumière scénographique, au service d'expériences distinctives, et la lumière cosmétique, au service de la beauté et du bien-être. Basé au Houlme, dans la région de Rouen, le Groupe dispose également d'un site de production situé à Montreuil (Île-de-France).

www.lucibel.com

www.lucibelleparis.com

Lucibel est cotée sur Euronext Growth Paris / Mnémo : ALUCI / Code ISIN : FR0014013HG9

Lucibel est éligible au PEA et PEA PME

Contact actionnaires

Séverine Jacquet

severine.jacquet@lucibel.com



AUTHENTIFIÉ PAR

